

2023-2024

ÊTRE EN CONFORMITÉ DANS SON USAGE DU NUMÉRIQUE : DEVOIR DE VIGILANCE ET DROITS HUMAINS

NOUVEAU PROGRAMME

Les indicateurs de résultats ne sont pas encore accessibles. Nous contacter pour toute information complémentaire.



*Document remis au stagiaire avant son inscription
(Article L 6353-8 du Code du Travail)*

ÊTRE EN CONFORMITÉ DANS SON USAGE DU NUMÉRIQUE : DEVOIR DE VIGILANCE ET DROITS HUMAINS

OBJECTIFS (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Considérer la responsabilité de l'entreprise dans sa dimension globale
- ✓ Connaître la réalité sociale et humaine du numérique
- ✓ Connaître le cadre juridique existant
- ✓ Interroger la responsabilité de son entreprise et connaître les leviers d'action

CATÉGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action (article L.6313-3) a pour but de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

PUBLIC

Le public concerné est :

- Consultant-e Numérique Responsable ;
- Responsable développement durable, chef-fe de projet RSE ;
- Acheteur-se de prestations informatiques ;
- Responsable des ressources humaines ;
- Dirigeant-e d'organisation (associations, ONG, entreprises, collectivités...).

PRÉ-REQUIS

Conditions d'accès :

Connaître les concepts fondamentaux du numérique plus responsable

DURÉE

Cette formation se déroule en 7 heures sur 1 jour.

Les dates et horaires sont précisés dans la convention ou le contrat de formation.

Nombre minimum de participants : 2

Nombre maximum de participants : 8

TARIF

Cette formation est dispensée pour un coût par personne de 750 Euros HT soit 900 Euros TTC (taux de tva 20%) en inter-entreprises ou un coût par session de 1 500 Euros HT soit 1 800 Euros TTC (taux de TVA 20%) en intra entreprise (8 stagiaires maximum).

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

L'inscription est réputée acquise lorsque : le dossier d'inscription est complet et le financement validé (prise en charge acceptée ou paiement réalisé pour les individuels, devis signé pour les entreprises)

Les délais d'accès à l'action sont : Les inscriptions sont closes 3 jours ouvrés avant le début de la session.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Partie théorique magistrale et travaux pratiques

- **Outils pédagogiques** : Fiches pratiques, vidéos, calculateurs impacts, exercices interactifs
- **Supports pédagogiques** : Présentation type PPT format numérique, manuel complémentaire, boîte à outils maison
- **Prise en compte de besoins spécifiques** : Nous adapterons nos conditions d'accueil, notre méthode et nos supports en fonction des besoins communiqués. En fonction de ces derniers, nous nous rapprocherons de prestataires d'appui spécifiques. Merci de contacter notre référent via cette adresse : info@mir-cf.com

Éléments matériels de la formation

- **Salle de formation** : elle est équipée d'un rétroprojecteur et d'une machine à café située à proximité. Toutes les conditions sanitaires sont respectées conformément au protocole de la profession. (location ponctuelle de salles de formation auprès de www.espacesaintmartin.com)
- **Equipements divers mis à disposition** : l'utilisation d'un ordinateur reste à la discrétion du stagiaire
- **Documentation** : le formateur s'appuiera sur un diaporama diffusé sur vidéoprojecteur, des ouvrages et rapports seront disponibles à la lecture pendant la formation
- **Cas des formations à distance** :

Les personnes chargées d'assister en amont le bénéficiaire de la formation sont :

En priorité : **Bela Loto Hiffler**, formatrice, joignable par mail (bela.loto@mir-cf.com) et par téléphone (numéro indiqué dans la convocation)

Dans un deuxième temps, si nécessaire : **Céline Ferré**, dirigeante du centre de formation, joignable par mail (celine.ferre@mir-cf.com) et par téléphone (numéro indiqué dans la convocation).

L'adresse de connexion sera communiquée quelques jours avant la session de formation afin qu'un essai technique puisse être réalisé par les stagiaires. En cas de difficultés techniques, les interlocutrices susmentionnées conviendront d'un RV afin de résoudre les problèmes dans les meilleurs délais.

Compétences des formateurs

La formation sera assurée par **Madame Bela Loto Hiffler**, experte en numérique responsable, assurant des formations depuis 2009 (appréciations stagiaires disponibles sur notre site web ou sur simple demande)

CONTENU DE LA FORMATION

Chaque participant est invité à se présenter et à exprimer ses attentes de la formation (15 min)

Quiz d'entrée (15 min)

INTRODUCTION GÉNÉRALE (30 min)

- Limites planétaires : rappels
- Numérique et cycle de vie
- Complexité de la chaîne d'approvisionnement
- Droits humains : définition et droit international relatif
- Responsabilité de l'entreprise et devoir de vigilance

I. AU COMMENCEMENT ÉTAIT LA MINE (60 min)

- a. Implantation : déplacement des populations, corruption, viols, exactions, expropriations
- b. Conditions de travail : mines industrielles, mines artisanales, exploitation des enfants, santé, sécurité
- c. Conflits liés aux ressources

ATELIER #1 : Focus sur la République Démocratique du Congo, le Pérou et la Chine (15 min)

II. LES ATELIERS ÉLECTRONIQUES DU MONDE (45 min)

- a. Taylorisme, cent ans après
- b. Révolte et désespoir
- c. Désastres sanitaires

ATELIER #2 : Visionnage d'extraits de documentaires et discussion (15 min)

III. LES « SALVAGERS » DE LA FIN DE VIE (45 min)

- a. Cartographie des poubelles électroniques du monde
- b. Les travailleurs au quotidien
- c. Déchets électroniques et conséquences sociales et sanitaires

ATELIER #3 : Focus sur le lieu-dit Agbogboshie (avant et après) et discussion (15 min)

IV. LES TRAVAILLEURS DU CLIC (45 min)

- a. Principes, typologies et réalité mondiale
- b. Services à la demande
Ubérisation et précarisation du travail
- c. Micro-travail
Plateforme de *freelancing*, micro-tâcherons, cols bleus du numérique

ATELIER #4 : Visionnage d'extraits de documentaires et discussion (15 min)

V. LE CADRE LÉGISLATIF (30 min)

(international et européen)

- a. Rappels : Conformité, éthique, RSE
- b. Loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre

- c. Règlement européen relatif aux minerais
- d. Global Cobalt Initiative
- e. Convention de Bâle

VI. COMMENT AGIR ? (45 min)

- a. Sensibilisation, formation, ressources
- b. L'action à différents niveaux : entreprise, fournisseurs, gouvernements, défenseurs des droits, investisseurs, auditeurs, partie-prenantes
Focus sur le travail forcé

Évaluation des connaissances : QCM de sortie (20 min)

Questionnaire de satisfaction stagiaire (10 min)

Pause de 15 minutes le matin à 11 h – l'après-midi à 15 h 15

SUIVI ET ÉVALUATION

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Evaluation des acquis en fin de session

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Questions orales
- Questions écrites (QCM...)
- Mise en situation
- Fiches d'évaluation
- Dossiers à réaliser
- Entretien avec un jury professionnel

INTERVENANTE

Bela LOTO HIFFLER, formatrice depuis 2009 est spécialiste du numérique responsable. Après s'être intéressée au web du point de vue des technologies audio émergentes (« Le son sur le web », Dunod, 2002), elle est l'auteure des « Éco-gestes informatiques au quotidien » (Editions ADEME, 2017), et du tout récent « Guide d'un numérique plus responsable » (Editions ADEME, décembre 2020)*.

Pour le compte du CIGREF, elle a rédigé en 2016 le rapport « Du Green IT au Green by IT, exemples d'applications dans les grandes entreprises ». En 2017, à la demande de l'Alliance Green IT (AGIT), elle a piloté le groupe de travail « Sensibilisation grand public » qui a fait l'objet du livrable « Pour un numérique plus responsable au quotidien en trois épisodes ». Bela travaille sur les impacts environnementaux du numérique depuis 10 ans, participe à de nombreux

groupes de travail (plateforme RSE/France stratégie, Conseil National du Numérique, Centre National de la musique, etc.), tables rondes et autres travaux de recherche.

*<https://www.ademe.fr/guide-dun-numerique-plus-responsable>

SE PRÉPARER À LA FORMATION

Il est conseillé de lire des articles ou ouvrages sur le sujet avant la formation ainsi que de lire attentivement le mail de convocation, afin de répondre le plus précisément possible au questionnaire concernant vos attentes.